

Schéma hemodialyse

Deux sessions de dialyse ont lieu chaque jour, une le matin et une l'après-midi

Les sessions suivantes peuvent vous être attribuées :

Lundi - mercredi - vendredi (matin ou après-midi)

Mardi - jeudi - samedi (matin ou après-midi)

L'attribution de la session dépend :

- du nombre de patients
- du rendez-vous avec le service de transport des malades et la mutuelle
- des souhaits personnels

Ceci est décidé en concertation avec l'infirmier/ère social(e) et l'infirmier/ère en chef.

En principe, on ne déroge pas à ce schéma, même les jours fériés sauf Noël et Nouvel An.

Exceptions

- Examens médicaux ou interventions.
- Raisons personnelles particulières : toujours en concertation avec le médecin et l'infirmier/ère.
- À Noël et au Nouvel An, il n'y a pas de dialyse, mais un report au dimanche est prévu. Vous serez donc éventuellement dialysé le dimanche.